Connaître Internet Explorer 5.5.



Barre de titre :

Affiche le nom du logiciel utilisé et contient les boutons, voir en «1 Bis» pour agrandir, réduire et fermer la fenêtre.



Boutons de la barre de titre :

Ils vous permettent de redimensionner la fenêtre ou de quitter le navigateur.



Grâce à ces menus, vous pourrez modifier les réglages de votre navigateur, faire des sauvegardes, imprimer vos pages Web et obtenir de l'aide, si jamais vous rencontrez des problèmes liés au logiciel.

Barre d'outils :

Le Poké-édu n°8

Indispensables pour naviguer sur l'océan du Net, ces différents boutons vous permettront de retourner à la page précédente, passer à la page suivante, cesser ou reprendre le téléchargement d'une

page, effectuer une recherche sur le Net ou encore ajouter une adresse dans la rubrique des sites favoris de votre navigateur.



Apr Zone d'adressage :

Inscrivez ici l'adresse du site Web de votre choix. En règle générale, elle débute par http:// suivi de www., puis par le nom du site.

Exemple : <u>http://www.elvsee.fr</u>, pour aller sur le site du Président de la République !

5 Bouton «Aller à» :

Cliquez sur ce bouton une fois que vous avez inscrit l'adresse du site que vous souhaitez visiter. Vous pouvez également appuyer sur la touche Entrée de votre clavier.



Comporte les adresses des sites dont vous avez tapés les adresses. Vous pouvez cliquer sur n'importe laquelle de

ces adresses pour revenir sur le site de votre choix.



Utilisez l'ascenseur pour faire monter et descendre les pages d'un site. Déplacez par le haut ou par le bas le petit rectangle dans la direction souhaitée à l'aide de la souris.



Affiche le contenu de la page. Le nom du site Web figure en général en haut ou au centre de la fenêtre. Vous trouverez généralement des liens vers d'autres pages du même site ou vers d'autres sites Web.



Les textes ou les images d'un site renvoient à d'autre pages d'un même site ou à d'autres sites web qui abordent le même thème. Le curseur se transforme en main lorsqu'il rencontre un lien.

Source : Internet Pratique, Décembre 2000